

hausse. Monsieur le président, cette année, le gouvernement, dans ce dilemme, a laissé planer des doutes et, finalement, il espère que les producteurs accepteront, comme d'habitude, bon gré, mal gré, une hausse des frais de l'exportation, parce que c'est ce qui va arriver.

Monsieur le président, devant la possibilité de produire de nos producteurs de lait et devant la constatation faite chaque jour par l'Organisation mondiale de la Santé et d'autres groupes à l'effet que les deux tiers de l'humanité souffrent littéralement de la faim dans le monde, il est aberrant de savoir qu'au Québec plus particulièrement et au Canada en général, nos producteurs sont pénalisés parce qu'ils sont «trop efficaces».

Déjà les spécialistes de la nutrition font valoir que les réserves alimentaires mondiales s'épuisent rapidement et que les aliments à bonne valeur protéinique deviennent de plus en plus rares. Alors, comment accepter que par l'insignifiance de la politique gouvernementale vis-à-vis du lait, pour favoriser des intérêts, et je dis bien, commerciaux et financiers, comment se peut-il alors que nous puissions accepter de restreindre notre organisation et l'expansion de notre propre production au Canada? Voilà pourquoi je dis,—et je voudrais conclure là-dessus afin de donner le temps à d'autres députés de s'exprimer,—qu'il ne faut pas hausser le prix du lait à la consommation. Il faut plutôt en réduire le prix pour en accroître la consommation. Il est temps que le gouvernement cesse de se mettre à la fois d'un côté et de l'autre, et joue à l'autruche.

Que le gouvernement prenne sa position une fois pour toutes et qu'il encourage la production, mais pas sur le dos des consommateurs, et qu'il encourage la consommation, mais pas sur le dos des producteurs. Monsieur le président, je pense que nous devons cet après-midi réclamer du gouvernement une loi adéquate permettant une réduction du prix à la consommation, et ceci avec des négociations avec les régies de mise en marché provinciales. Pour encourager la consommation de lait, il ne faut pas diminuer la production parce que la consommation baisse. C'est idiot.

On demande aux producteurs: Réduisez votre production quand la consommation baisse, augmentez votre production quand la consommation est à la hausse. C'est un jeu de fou. Depuis que je suis député à la Chambre, chaque année, c'est exactement le même genre d'arguments qu'on nous sert. C'est comme cela qu'on nous parle d'une espèce de surproduction. Mais où est-elle cette surproduction, si en même temps nous avons une sous-consommation, si en même temps nous ne consommons pas assez, si en même temps la consommation baisse?

Monsieur le président, il n'y a pas à ce moment-là de surproduction. Il y a simplement un défaut dans notre distribution, dans notre mise en marché. Il n'y a pas de défaut dans la production. Le ministre accuse les producteurs de gaspiller et de trop produire. Donc, le problème n'est pas là. Par ailleurs, le gouvernement laisse monter le prix du lait à la consommation, ce qui en réduit la quantité et qui, par conséquent, affecte encore une fois les producteurs. Pour ces raisons, je pense que le ministre devrait profiter de l'année 1976 à cause de ses engagements formels de 1975 pour prendre la protection des consommateurs en ce qui a trait à la hausse du prix du lait. Il faut qu'on baisse le prix du lait à la consommation pour en assurer une plus grande quantité au Canada, pour permettre aux Canadiens d'y goûter à ce lait que nous faisons chez nous, et qui est d'excellente qualité, et pour qu'en même temps le gouvernement assure un revenu «sécuritaire» aux producteurs. A ce moment-là, il aura fait régner la paix dans la politique

Politique laitière

agricole et il aura fait en sorte que ces excellents produits en valeur protéinique se rendent à la consommation.

Autrement, monsieur le président, le gouvernement encourage une lutte entre les consommateurs et les producteurs, et nous n'en sortirons jamais. Je pense qu'il s'agit là d'un point fondamental. J'attire de nouveau l'attention du ministre sur ce point. Il est important que notre production serve à satisfaire à nos besoins. C'est ce que suppose le principe de l'autosuffisance dont parlait le ministre lui-même l'an dernier.

Monsieur le président, que fait-on de la distribution du lait dans nos écoles? Qu'a-t-on de fait à ce niveau-là? Que fait-on à l'ACDI pour la distribution du lait dans le monde? C'est encore à venir. Il faut absolument des grandes catastrophes pour qu'on utilise cette voie. Pourtant, on nous dit que nous avons un surplus.

Le temps est proche où il deviendra immoral et dangereux de prospérer et de tenter de se mettre à l'abri en jouant avec la faim des autres. C'est à peu près la situation qui existe aujourd'hui. Avec tous mes collègues, et j'espère avec tous les députés du Québec, entre autres, à Ottawa, nous voulons, monsieur le président, demander au ministre, cet après-midi, premièrement, un contrôle et une réduction de nos importations de produits et de sous-produits du lait dans la mesure où nous pouvons les produire chez nous. Ce n'est pas tout de le dire, ce principe a déjà été proclamé.

Je connais de mes collègues vis-à-vis qui ont déjà dit cela. Je les ai déjà entendus moi-même. Mais c'est encore à venir. Nous voudrions par ce débat qu'il ait au moins cette utilité, cet après-midi, de montrer au ministre que, du côté de l'Est du pays, on est unanime vis-à-vis de la nécessité de contrôler et de plafonner nos importations, afin d'encourager la production au Canada.

Le deuxième point que nous voulons demander au ministre cet après-midi est le suivant: le maintien au niveau de 1975, comme étant un strict minimum, du revenu du producteur de lait. Si les menaces qui pèsent actuellement, comme le coup de massue annoncé le 4 novembre 1975, si cette menace-là était mise à exécution, cela engendrerait une baisse du revenu des producteurs. Dans ce cas, cela signifierait que les producteurs seraient les seuls à avoir vu leurs revenus baisser alors que dans la loi anti-inflation on part du principe que tous les travailleurs ont droit à une hausse de 10 p. 100. Je pense qu'au départ le ministre doit assurer une hausse de 10 p. 100 de revenu au producteur, plus les formules de rattrapage pour les pertes subies l'an dernier. C'est un minimum. C'est important.

● (1500)

Le gouvernement au son des tambours et des trompettes a présenté une loi anti-inflation à la Chambre en disant qu'il fallait mater l'inflation, et qu'il fallait être raisonnable. Je crois que les producteurs laitiers qui représentent une catégorie de Canadiens sont probablement parmi les plus patients et les plus raisonnables de notre société.

Je ne vois pas pourquoi, et ce ne serait que de la provocation de la part du ministre, il y a bien une hausse des frais à l'exportation qui ferait en sorte qu'en fin de compte, le producteur laitier n'aurait pas eu son 10 p. 100 d'augmentation, comme tous les autres travailleurs au Canada.

Monsieur le président, nous n'avons pas le droit de faire payer le prix de la lutte à l'inflation sur les producteurs autonomes comme le sont les producteurs laitiers. Qu'on les reconnaisse et qu'on reconnaisse leurs droits, comme on le fait pour toute autre catégorie de travailleurs.

De plus, nous demandons au ministre un encouragement et un accroissement de la distribution des produits et des